

Quelle gestion des risques juridiques dans les entreprises ?

66% des Directions Juridiques ont identifié un ou plusieurs risques juridiques stratégiques pour leur entreprise. Face à la Judiciarisation de la société, aux contraintes réglementaires, aux changements de normes, Signe Distinctif et le Village de la Justice ont souhaité savoir comment les entreprises appréhendent et gèrent les risques juridiques

- ✓ Comment s'organise la gestion des risques dans les entreprises ?
- ✓ Existe-t-il une démarche spécifique pour les risques juridiques ?
- ✓ Quels sont les outils, les freins et les facteurs clefs de succès de la gestion des risques juridiques ?

Autant de questions auxquelles ont répondu **270** Directions Juridiques, dont voici les principaux résultats.

Des risques stratégiques

66% des Directions Juridiques ont déjà identifié des risques juridiques **stratégiques** pour l'entreprise. Ainsi, la gestion des risques juridiques a des impacts directs sur la stratégie d'entreprise. En effet, certaines jurisprudences récentes ont même entravé directement l'activité de grands groupes internationaux.

Une démarche primordiale mais difficile à mettre en œuvre

Pour **87%** des Directions juridiques interrogées, **mettre en place une politique de gestion des risques juridiques spécifique** est ainsi un enjeu **primordial ou très important**. Les Directions juridiques souhaitent ainsi réduire le nombre de contentieux dans 86% des cas, développer la culture juridique dans l'entreprise (43%), et pour 19% définir des indicateurs de performance. **Toutefois la démarche se heurte encore à de nombreux écueils, avec en premier la difficulté d'impliquer la Direction Générale.** « *Il existe encore de nombreux blocages au niveau de la Direction Générale et de la Direction Financière* » relève ainsi un Directeur Juridique. Ainsi, 55.6% des Directions juridiques interrogées considèrent que la gestion des risques juridiques n'est pas suffisamment prise en compte au sein de leur entreprise.

Les outils et les ressources

Aucun outil ne fait l'unanimité. Les principaux outils mis en place par les Directions Juridiques sont les tableaux de bord, la formation des opérationnels, les Systèmes d'Information Juridique et les outils de communication. **Par ailleurs, 40% des Directions juridiques ont mis en place une cartographie des risques juridiques.** La cartographie des risques juridiques constitue ainsi un outil de traitement de l'information qui permet de hiérarchiser les impacts et les enjeux, et d'objectiver ainsi la démarche. S'agissant des Ressources Humaines, on constate là encore que les ressources manquent pour mettre en place des démarches d'anticipation performantes. « *Nous*

avons besoins de recruter plus de juristes. C'est à cette condition que nous pourrons assurer une meilleure anticipation des risques. » analyse la Directrice Juridique d'une société de services.

D'importantes différences sectorielles

Si certaines TPE peuvent avoir un degré de maturité similaire à des entreprises de taille bien plus importante, les différences sectorielles sont beaucoup plus tranchées. Ainsi, si les secteurs de la Banque, de l'Assurance et des Télécoms ont mis en place de nombreux outils, les secteurs des Services et de la Distribution doivent encore souvent convaincre en interne.



Le contenu de l'étude

- ✓ 100 pages d'analyse des réponses des 270 Directions juridiques, appuyées par les citations extraites des entretiens individuels menés auprès de Directeurs et Directrices Juridiques.
- ✓ Les spécificités marquantes en fonction notamment des secteurs d'activité et de la taille des entreprises
- ✓ Les interviews de Directeurs et Directrices juridiques, chercheurs, avocats et professionnels de la gestion des risques juridiques
- ✓ L'analyse sectorielle

Vous pouvez commander dès à présent un exemplaire de l'étude auprès de notre partenaire Legiteam, en remplissant et renvoyant le bon de commande ci-après.

BON DE COMMANDE

LA GESTION DES RISQUES JURIDIQUES DANS LES ENTREPRISES

Société :

Nom et Prénom : Fonction :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Email

- Je souhaite commander un exemplaire de l'étude « La gestion des risques juridiques dans les entreprises » à 350 Euros HT soumis à TVA de 19,6% soit 418.6 euros TTC frais de port en recommandé offerts. Et je joins au bon de commande le règlement de 346.84 € par chèque à l'ordre de Legiteam.

- Je souhaite commander plusieurs exemplaires de l'étude « La gestion des risques juridiques dans les entreprises » et ainsi bénéficier des réductions suivantes :
 - 2 exemplaires avec une réduction de 10% Au prix de 630 € HT **Soit 753,48 € TTC**
 - 3 exemplaires avec une réduction de 15% Au prix de 892,5 € HT **Soit 1067,43 € TTC**
 - 5 exemplaires avec une réduction de 25% Au prix de 1312,5 € HT **Soit 1569,75 € TTC**

Et je joins au bon de commande un chèque du montant TTC correspondant à l'ordre de Legiteam

Date et Signature :

Le bon de commande est à adresser signé à

Legiteam

« Etude Gestion des Risques »

17 rue de Seine - 92100 Boulogne

Une facture acquittée vous sera adressée avec l'envoi de votre étude dès réception du règlement et du bon de commande signé.